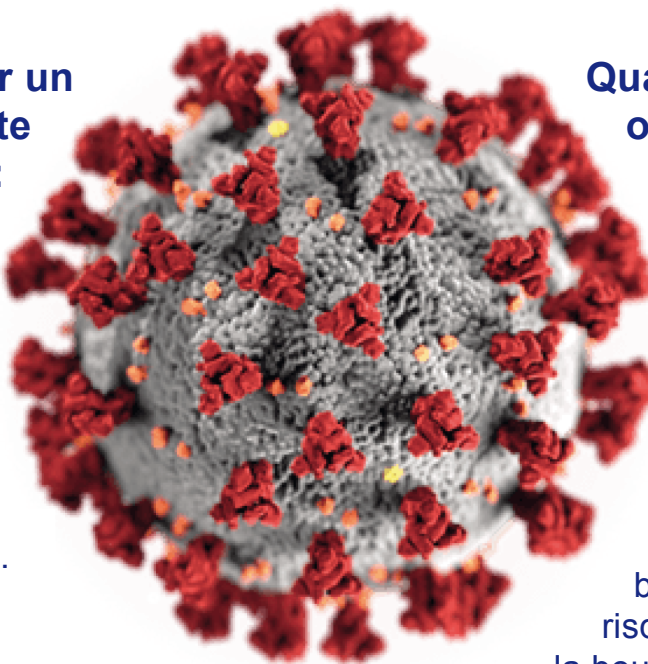


Quels sont les risques de transmission du Covid-19 ?

Quand vous êtes touché par un postillon ou une gouttelette contaminée :

Sécrétions projetées lors d'éternuements
ou de la toux, en cas de contact étroit :
même lieu de vie, contact direct à moins
d'un mètre en l'absence de mesures
de protection.

Rappelez-vous que vous pouvez aussi être
porteur du virus et le transmettre.



Quand vous portez vos mains ou un objet contaminé au visage :

Un risque important de transmission
est le contact des mains non lavées.
Sur les surfaces contaminées (objets,
cartons, poignées...), le virus peut
survivre quelques heures.

Quand vous mangez, buvez, fumez
ou vapotez, si vous avez les mains sales
ou que vous partagez les aliments, les
bouteilles ou verres avec d'autres, il existe un
risque important lors du contact de la main avec
la bouche.

Trois phases essentielles dans toute action :

Préparer :

Prévoyez la liste de ce qu'il faut absolument

- Moyens d'hygiène :
 - savon liquide/soluté hydroalcoolique (SHA)
 - bidons d'eau claire dans les véhicules, sur les chantiers
 - essuie mains à usage unique
 - sacs-poubelle
 - Lingettes ou produits détergents pour nettoyer les matériels et outils
- Affichage des recommandations dans les sanitaires : mesures barrières, lavage des mains, gels hydro alcooliques
- Attestations / autorisations de déplacement pour les salariés
- Prévoir un dispositif de sécurité travailleur isolé*
- Moyens de communication à distance : pas de partage de papier/crayon
 - ordinateurs portables et connexion internet
 - téléphones : (appel/SMS)



Organisez l'accès à l'établissement (club, centre de tourisme équestre, écurie de propriétaire, pension pour équidés...)

L'accès aux établissements recevant du public (ERP) est interdit au public jusqu'à nouvel ordre, hormis pour le personnel nécessaire à la poursuite de l'activité.

- Installez un panneau (<https://www.ffe.com/Crise-sanitaire/Affiche-crise-sanitaire-Club-FFE-V1>) à l'entrée principale et à tout accès à la structure, précisez un numéro d'appel pour les livreurs non prévus
- L'accès à l'établissement est interdit pour :
 - les propriétaires de chevaux
 - les cavaliers, les cours d'équitation ne sont pas dispensés pendant la durée du confinement
- L'accès à l'établissement est autorisé pour le personnel nécessaire à la poursuite de l'activité et les vétérinaires dans le cadre d'actes urgents

* Système de télécommunication qui transmet une alarme en cas de défaillance du travailleur isolé vers un poste de surveillance

Trois phases essentielles dans toute action :

Préparer :

Organisez la journée de travail, anticipez :

- Communiquez les consignes par téléphone, SMS, e-mail

• Supprimez les réunions en présentiel

• Adaptez l'organisation du travail et le temps nécessaire aux différentes activités en fonction des contraintes exceptionnelles :

- modifiez les amplitudes horaires
- fractionnez les pauses
- augmentez le temps dédié au nettoyage
- organisez les équipes par roulement pour qu'il y ait moins de personnes présentes en même temps sur l'exploitation
- les prises de poste en horaires décalés pour limiter les contacts entre les personnes...

• Organisez les pauses :

- priorisez le retour à domicile pour le déjeuner, le repas pris seul à bord de son véhicule, ou le repas seul pris en extérieur (si la météo le permet) ;
- en salle de pause/club house sous réserve d'une organisation stricte des mesures barrières :
 - aération 3 fois par jour
 - nettoyage avec détergent des surfaces utilisées après chaque convive
 - nettoyage des machines (micro-ondes, machine à café) après chaque utilisation
 - usage de couverts personnels
 - flux d'entrée et de sortie distincts
 - distance de sécurité entre les personnes au moins 1 m.
 - limitation du nombre de personnes présentes en fonction de la taille de la salle

- Organisez l'entretien des tenues de travail au sein de l'entreprise

Anticipez les risques de la co-activité

- Organisez le flux des personnes dans les locaux de travail :
 - "marche en avant" : flux de déplacement uniquement de l'entrée vers la sortie (éviter de se croiser)

• Organisez les vestiaires :

- Flux d'entrée et de sortie /1 personne à la fois dans le vestiaire/préconisez les changes dans le véhicule du salarié

• Organisez la livraison des aliments et de la paille pour limiter les contacts :

- Prise de rendez-vous
- Gestes barrières durant la livraison :
 - le livreur reste en cabine lors du déchargement par une personne du site

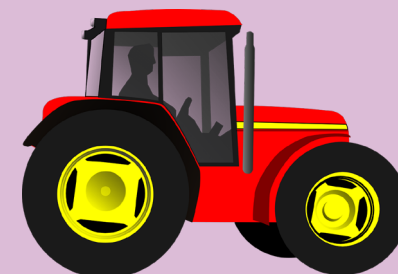
- Organisez l'intervention du vétérinaire et du maréchal-ferrant en fonction de l'urgence des situations.



Trois phases essentielles dans toute action :

Réaliser :

- **Activités dans les bâtiments :**
 - respectez les distance de sécurité d'au moins 1 m.
 - une personne par box
 - un salarié se charge tous les jours des mêmes boxes
- **Quand l'intervention à plusieurs sur une tâche est indispensable**, constituez des binômes, trinômes qui ne changeront pas jusqu'à nouvel ordre
- **Privilégiez le travail côte à côte plutôt que face à face** avec toujours la distance de sécurité entre les personnes
- **Pour se passer les charges, pratiquez la pose et la dépose** pour éviter le passage direct entre les opérateurs
- **Privilégiez les outils individuels** (matériel de pansage, matériel pour l'écurie, outils de maréchalerie, matériels pour la nourriture)
- **L'outillage et le matériel partagés doivent être régulièrement nettoyés** à chaque remise d'une personne à l'autre et lors de l'embauche et de la fin de la journée de travail
- **Conduite d'engins agricoles** (tracteurs, mini chargeuses...) :
 - limitez la présence en cabine à une seule personne
 - attribuez un seul et unique véhicule/machine par personne ou si l'engin agricole doit changer de conducteur, nettoyez le volant, les commandes, les poignées, ...
 - mettez en œuvre les gestes barrières lors des phases d'attelage / dételage des outils, si vous travaillez en binôme
 - conduisez et travaillez vitres ouvertes pour une meilleure aération
- **Utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) :**
 - privilégiez les lavages fréquents des mains à un port permanent de la même paire de gants.
 - mais portez des gants si vous devez éviter les coupures, les salissures de crottin etc.
Vous devez alors vous laver les mains avant et après avoir mis ces gants.
 - **attention : les gants contaminés portés au visage peuvent être source d'infection**
 - se laver les mains chaque fois que l'on enlève un EPI : gants, combinaison, casque, bottes, etc .



Trois phases essentielles dans toute action :

Vérifier :

- **Le respect des distances de sécurité d'1 m. minimum,**
- **La disponibilité des produits nécessaires à l'hygiène,**
- **La bonne application des procédures de nettoyage prévues :** outils, habitacles de véhicule, volant, commandes, poignées de porte... en fin de journée de travail
- **L'élimination correcte des déchets** dans des sacs fermés hermétiquement en fin de journée
- **Procédez à des retours et partages d'expérience** des aléas de la journée tout en respectant la distanciation entre individus pour adapter l'organisation du travail et les mesures initialement prévues,
- **Prenez régulièrement des nouvelles de l'état de santé** (éventuels symptômes, ressenti psychologique, appréhension incompréhension...) de vos collaborateurs régulièrement.
- **Attention : un risque peut en cacher un autre !** Assurez-vous que l'attention portée au risque d'infection ne conduise pas à occulter ou réduire l'attention portée aux risques propres des chantiers (risque animal, chutes de hauteur, manutentions, port des EPI, etc.



Les conseillers en prévention, les médecins et infirmiers du travail de votre MSA sont à votre disposition pour réfléchir avec vous à la mise en œuvre de ces mesures de prévention en fonction de vos spécificités de production.